

Les Affiches de Grenoble

Les experts analysent la déclaration de biens immobiliers

La taxe d'habitation sur les résidences principales a été supprimée pour tous les ménages depuis le 1^{er} janvier 2023. En revanche, elle demeure sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants. De ce fait, l'administration fiscale a besoin de les identifier. À ce titre, l'Ordre s'est mobilisé afin de définir et de présenter la déclaration de biens immobiliers. Où ? Quels biens ? Quand ? Comment ? Pour qui ? Quel parcours déclaratif ? Christine Girault et Marc Martin, experts-comptables et commissaires aux comptes, sont revenus en détail sur cette nouveauté : « *Il est important de réaliser cette déclaration puisque ces informations seront utilisées pour l'établissement de la taxe d'habitation toujours en vigueur pour les résidences secondaires, et permettent aussi de déterminer le calcul de la taxe foncière.* »

Le Progrès

Pôle emploi et l'Ordre des experts-comptables, un mariage au service du recrutement

Confronté depuis plusieurs années à des difficultés de recrutement, l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de réagir en signant une convention avec Pôle emploi afin de faciliter l'arrivée de nouveaux talents au sein des cabinets. Les deux acteurs se sont engagés à mobiliser conjointement leurs ressources et leurs expertises et ont souhaité renforcer leurs dispositifs en coordonnant leurs initiatives dans les territoires. Deux axes de collaboration ont été inscrits dans cet accord régional pour les prochaines années : promouvoir l'accès à l'emploi, répondre efficacement aux besoins de recrutement dans la région et accompagner la création et la reprise d'entreprise.

Tout Lyon

Guichet unique, fiscalité, attractivité...

L'actualité des experts-comptables est dense. En Auvergne-Rhône-Alpes, Odile Dubreuil, présidente de l'Ordre régional, est revenue sur les transformations et responsabilités actuelles de la profession. « *L'engagement auprès des particuliers est un critère important pour la profession. La mobilisation en région, notamment avec l'opération baptisée Allo Impôt en est la preuve, explique-t-elle tout en présentant son axe prioritaire de mandature autour de la facture électronique. Nous sommes aussi engagés dans l'interprofessionnalité ! La crise du Covid a révélé le besoin de travailler avec le barreau de Lyon et la chambre des notaires du Rhône afin d'accompagner au mieux les entreprises. C'est redoutablement efficace.* »

On parle de nous dans les médias

La Montagne

Les experts-comptables décryptent la déclaration d'impôts 2023

À l'occasion de la traditionnelle déclaration de revenus, l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes, alors représenté par son vice-président Nicolas Debiolles, a mis en avant les nouveautés de cette année afin de rendre cette tâche plus accessible et compréhensible aux personnes assujetties.

Quelques chiffres

D'avril à mai, on dénombre :

- × **22** articles ou interventions de l'Ordre Aura
- × **1** conférence de presse (déclaration de revenus / Allo Impôt / déclaration des biens)
- × **15** médias différents